LETTRE D'INFORMATION · N° 52

Octobre 2026 · Crest-Voland-Cohennoz

VIE COMMUNALE · STATION-VILLAGE

— 01 · EN CE MOMENT À CREST-VOLAND

Tout ce qu'octobre illumine

Il suffit d'une lumière dorée pour redécouvrir un paysage que l'on croyait connaître par cœur. Octobre a ce talent : il donne du relief aux pentes, de l'éclat aux feuillages, une profondeur nouvelle aux chemins familiers. Au village aussi, il se prépare de belles choses : vos idées nourrissent les projets à venir, de nouveaux lieux prennent forme pour les familles et les associations, et nos commerçants nous invitent à faire la fête. C'est un peu de cette vie partagée que la lettre d'octobre met en lumière.

VOTRE AVIS
Et après ?
Vos contributions et les prochaines étapes

FORÊT
Avant d'agir
Les règles et les contacts utiles

VIE DU VILLAGE
3 et 15 octobre
Fête d'automne et atelier avec l'OTI

PROJETS
Grandir, se réunir
Microcrèche et salle des associations



— LE MOT DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Ce qui fait vivre notre village

Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont participé à la concertation du 25 septembre et consacré de leur temps à l'avenir du village et du plateau du Lachat. Ces échanges nous engagent : nous poursuivrons ce travail avec vous, en donnant à chacun la possibilité de contribuer aux prochaines étapes.

Réfléchir à l'avenir de Crest-Voland, c'est aussi prendre soin de la vie quotidienne. C'est penser aux familles qui cherchent un accueil pour leurs enfants, aux associations qui ont besoin d'un lieu pour se réunir, à toutes celles et tous ceux qui, à tout âge, font vivre le village au quotidien.

Au centre du village, de nouveaux espaces se préparent pour répondre à ces besoins. Dans un bâtiment qui a déjà connu les voix d'une école et les images d'un cinéma, les tout-petits trouveront bientôt leur place, et les associations un lieu pour leurs activités. Il y a quelque chose d'heureux à voir une adresse ancienne accueillir de nouveaux usages. Un village garde ainsi son histoire en lui donnant une suite.

Le 3 octobre, nos commerçants nous invitent à fêter l'automne. Nous les croisons au fil de nos courses, avec cette familiarité qui fait le charme de la vie ici. Les retrouver pour un moment de fête est une autre façon de leur dire notre attachement. Merci à Crevo & Co de créer ces occasions qui nous rapprochent.

Le 15 octobre, l'atelier proposé par l'Office de tourisme offrira une autre occasion de se rencontrer et d'échanger. Professionnels, habitants et usagers pourront y partager leurs expériences et leurs attentes pour l'avenir de notre station-village.

Sous les couleurs d'octobre, c'est cette vie-là que nous voulons voir grandir : une vie où l'on peut élever ses enfants, exercer son métier, proposer une idée et se sentir chez soi. Les jours peuvent bien raccourcir, il nous reste tant de façons de les éclairer.

Bonne lecture, et bel automne à toutes et à tous.

— L'équipe municipale de Crest-Voland



— 02 · AU CŒUR DU SUJET

Crest-Voland

Du village au Mont-Lachat : merci, et continuons ensemble !

Retour sur la soirée du 25 septembre et sur les prochaines étapes de la concertation.

Merci à toutes celles et tous ceux qui ont pris le temps de nous rejoindre le 25 septembre. Merci d'être venus avec vos idées, vos questions, votre expérience du village et du plateau. Merci aussi d'avoir écouté d'autres regards, partagé vos préoccupations et consacré une soirée à réfléchir à notre avenir commun.

Autour des tables, chacun pouvait contribuer à sa manière : échanger, écrire un constat, proposer une idée ou faire ajouter un point de vue sur une fiche. Ces expériences du quotidien sont précieuses. Elles nous aident à comprendre ce qui fonctionne, ce qui manque et ce qui mérite d'être préservé.

Quatre questions pour regarder le village et le plateau ensemble

La réflexion portait sur quatre sujets de même importance : faire vivre et préserver le village ; faire vivre et préserver le plateau du Lachat ; mieux relier ces deux espaces ; organiser les accès au plateau en été.

Au village, les échanges font ressortir des attentes autour d'un lieu de rencontre, des logements à l'année et des commerces. Sur le plateau, préserver l'espace naturel et soigner l'accueil autour du lac font partie des préoccupations exprimées. Des chemins adaptés aux familles et une navette pour les accès en été figurent aussi parmi les propositions. Le tarif de la télécabine revient dans de nombreux échanges; la place de la voiture suscite des avis partagés. Ce premier aperçu sera complété par le compte rendu de novembre, qui présentera l'ensemble des contributions, les convergences et les désaccords.

Un merci également aux personnes qui ont accompagné les tables, assuré l'accueil, recueilli les questions et aidé à la restitution. Leur présence contribue à donner à chacun une place dans ces échanges.

Vos contributions auront une suite

Le travail engagé le 25 septembre se poursuivra dans les prochains mois. Les fiches des tables et les éléments de restitution feront l'objet d'un premier écho public. Puis, début novembre, un compte rendu complet présentera ce qui a été exprimé et les réponses argumentées de la commune.

Cette restitution précisera les propositions retenues, celles transmises à l'étude, celles qui demandent à être approfondies et celles qui ne peuvent être retenues, en expliquant pourquoi. Les questions inscrites au registre recevront également une réponse écrite.

Les contributions alimenteront l'étude menée par Cimbô et LandFabrik. Les volontaires du groupe de suivi seront associés aux étapes suivantes, notamment au travail sur les scénarios et leurs conditions de réalisation.

IL EST ENCORE TEMPS DE PARTICIPER

Vous n'avez pas pu venir ? Une idée vous est venue depuis la réunion ? Les fiches sont téléchargeables sur www.crest-voland.fr, rubrique « Actualités », ou disponibles à l'accueil de la mairie. Renvoyez-les complétées par courriel à accueilmairie@crest-voland.fr ou déposez-les en mairie jusqu'au lundi 12 octobre 2026. Elles rejoindront les contributions recueillies pendant la soirée.

Merci à chacune et chacun d'apporter sa part à cette réflexion. Prendre soin de notre village et de notre montagne commence aussi par ces moments où l'on prend le temps de les regarder ensemble.

— AU CŒUR DU SUJET · LES SUITES

La suite du chemin

Le 25 septembre, 67 personnes ont pris part à la soirée de concertation consacrée au plateau du Lachat, à sa route et à son lien avec le centre-village. Merci à chacune et à chacun : la parole donnée ce soir-là engage la suite. Voici le calendrier prévisionnel — il fixe un cap et s'ajustera au rythme du travail comme à celui des saisons.

Quand ?	Quel rendu, quelle suite ?
Jusqu'au 12 octobre 2026	**Le recueil des avis se poursuit.** Les fiches et contributions écrites déposées en mairie complètent le travail de la soirée.
Novembre 2026	**Le compte rendu complet.** Constats, propositions, convergences, désaccords : tout ce qui a été dit, et les réponses de la commune.
Dès novembre 2026	**Préparer la régulation des accès.** Un travail progressif s'engage avec le comité de suivi, les riverains et les professionnels concernés. Les modalités d'une éventuelle expérimentation estivale seront précisées et arrêtées au cours de l'hiver, afin d'anticiper les aménagements nécessaires.
Mi-novembre 2026	**Des ateliers participatifs et créatifs, avec Cimbô et LandFabrik.** La concertation a fait émerger plusieurs espaces à repenser ; les plus souvent cités sont le parvis, l'espace de loisirs, le plateau et le sentier ludique qui les relie. Ouverts à toutes et à tous, de 8 à 100 ans, ces ateliers chercheront ce qui fait Crest-Voland : des thèmes, des mots, des matériaux, des ambiances — et les jeux que l'on aimerait y trouver.
Début décembre 2026	**La restitution.** Avant l'ouverture de la saison, un temps d'échange présentera la synthèse de la concertation et des ateliers.
Hiver 2026-2027	**Les scénarios prennent forme.** Cimbô et LandFabrik observeront le village sous la neige — usages, circulations, lieux — puis élaboreront des scénarios chiffrés. En janvier, le comité de suivi, garant de la concertation aux côtés des élus, en examinera une première version.
Début février 2027	**Réunion publique avant les vacances scolaires.** Présentation des scénarios : les possibilités, leurs coûts, les étapes envisageables de réalisation et les choix retenus, notamment pour l'expérimentation estivale.
Printemps 2027	**Financements et préparation.** Recherche de financements, préparation des éventuels aménagements nécessaires et organisation pratique de l'expérimentation, selon les modalités arrêtées pendant l'hiver.
Été 2027	**Une expérimentation.** Une régulation de l'accès motorisé au plateau pendant une partie de la journée pourra être testée, selon les modalités définies pendant l'hiver à la suite de la concertation.
Automne 2027	**Un bilan public.** Effets, retours d'usage, adaptations : l'expérience éclairera la décision.

Les propositions d'aménagement seront examinées à l'aune de leur intérêt, de leur faisabilité et des financements mobilisables ; les dates de réalisation seront précisées après les arbitrages. Une concertation demande le temps juste : l'automne pour écouter et imaginer, l'hiver pour observer et décider, le printemps pour préparer, l'été pour essayer

— 03 · EN PRATIQUE

Station-village · Crest-Voland-Cohennoz

La forêt, un patrimoine à préserver

Coupes de bois et défrichements : s'informer avant d'agir

En octobre, nos forêts prennent des couleurs qui soulignent toute la beauté de nos paysages. Préserver ce patrimoine passe aussi par une gestion attentive et le respect des règles qui encadrent les interventions en forêt.

Couper du bois : dans quel cadre ?

Une coupe permet de récolter du bois ou de renouveler les peuplements, tout en conservant la vocation forestière du terrain. En Savoie, pour les forêts sans garantie de gestion durable, voici deux règles à connaître :

Une autorisation préfectorale préalable est nécessaire pour une coupe de **plus de 1 hectare d'un seul tenant**, appartenant à un même propriétaire, qui prélève **plus de la moitié du volume des arbres de futaie**. Cette règle ne concerne pas les peupleraies.

Après une coupe rase de plus de 0,5 hectare, soit 5 000 m^2, appartenant à un même propriétaire et située dans un massif boisé de plus de 4 hectares, des travaux de reconstitution doivent être réalisés **dans les cinq ans** si la forêt ne se régénère pas suffisamment naturellement.

Si votre forêt dispose d'un document de gestion durable, rapprochez-vous du CNPF pour vérifier que la coupe envisagée est conforme à ce document et connaître les démarches applicables.

Défricher : une opération différente

Le défrichement supprime l'état boisé **et change l'usage du terrain**. En forêt privée, sauf exemptions prévues par la réglementation, une autorisation est nécessaire lorsque la parcelle appartient à un massif forestier d'au moins **2 hectares**, seuil abaissé à **0,5 hectare en forêt alluviale**.

C'est la surface du massif qui compte, pas seulement celle que vous souhaitez défricher : même une petite intervention peut donc nécessiter une autorisation.

Avant les travaux, prenez conseil

Des règles supplémentaires peuvent s'appliquer selon le classement de la parcelle : espace boisé classé, secteur protégé, risques naturels… La mairie peut vous renseigner sur les règles d'urbanisme locales.

VOS CONTACTS UTILES

Réglementation : DDT de la Savoie, unité biodiversité-forêt — **04 79 71 72 59**.

Conseils de gestion : Centre national de la propriété forestière (CNPF), Caroline Limouza, secteur Arlysère — **06 09 79 56 88** — caroline.limouza@cnpf.fr.

Pour en savoir plus : consultez les informations des services de l'État en Savoie sur les coupes de bois et les défrichements.



© Michael Mollier

— 04 · AU FIL DU VILLAGE

Station-village · Crest-Voland-Cohennoz

Le 3 octobre, nos commerçants nous rassemblent

Une Grande Fête d'automne préparée par Crevo & Co, pour le plaisir de se retrouver.

Une place qui s'anime, de la musique, une grande tablée et le plaisir de se retrouver : voilà une belle façon d'entrer dans l'automne ! Samedi 3 octobre, les commerçants de Crest-Voland Cohennoz, réunis au sein de l'association **Crevo & Co**, nous donnent rendez-vous pour la Grande Fête d'automne.

Nous les connaissons derrière leurs comptoirs, dans leurs boutiques, au fil de nos courses et de nos conversations. Pour cette fête, ils mettent aussi leur énergie et leurs idées au service d'un moment partagé. Préparer les animations, réunir les ingrédients de la soirée, organiser la tombola : derrière le programme, il y a du temps consacré au village et l'envie de nous rassembler. **Un grand merci à eux pour cet engagement qui fait vivre Crest-Voland Cohennoz au-delà des saisons touristiques.**

Dès 16 h, rendez-vous place de la Mairie. Kermesse, buvette, crêpes, popcorn et barbe à papa ouvriront les festivités. À **17 h**, le duo **Plumm & Yacine Malek** prendra le relais en musique, avant un mix de **DJ Lucas à 18 h 30**. De quoi venir en famille, retrouver ses voisins ou prolonger une conversation entre amis.

À 20 h, direction la salle des fêtes pour une escapade gourmande dans le Nord ! Au menu : kir offert, pâté en croûte de la boucherie Chevalier, carbonnade flamande, maroilles revisité et tiramisu. À **21 h**, l'association **Un Nouveau Regard** présentera *L'immense cabaret minuscule*, un spectacle mêlant cabaret et magie. La soirée se poursuivra avec DJ Lucas.

La **tombola** réserve elle aussi de belles surprises, dont un week-end à Crest-Voland pour deux personnes, ainsi que de nombreux autres lots.

Venir partager cette fête, c'est aussi encourager celles et ceux qui la préparent. **Réservez votre soirée, invitez vos proches et retrouvons-nous le 3 octobre !**

LA FÊTE EN PRATIQUE

Repas et spectacle : 30 € par adulte.
Tombola : 2 € le ticket, disponible chez les commerçants et en ligne.
Réservation du repas-spectacle : billetterie Crevo & Co sur HelloAsso.
Renseignements : 07 64 48 70 11 — associationcrevoandco@gmail.com.

L'Office de tourisme et vous : parlons-en ensemble

Station-village · Crest-Voland-Cohennoz

Jeudi 15 octobre à 19 h, salle polyvalente de Crest-Voland.

Le jeudi 15 octobre, le Comité de direction de l'Office de tourisme intercommunal du Val d'Arly invite les socio-professionnels, mais aussi les habitants et les usagers, à un atelier participatif à Crest-Voland.

Les membres du Comité de direction, le directeur de l'OTI et l'équipe du bureau de la station seront présents pour écouter vos attentes, les difficultés rencontrées et vos idées. Ce qui fonctionne aujourd'hui, ce qui pourrait être amélioré, ce que vous attendez de l'Office de tourisme demain : toutes ces expériences nourriront les échanges.

Cette rencontre permettra de réfléchir aux relations entre les professionnels et l'Office de tourisme, à son rôle et aux priorités à construire pour les années à venir. Elle s'inscrit dans un cycle de quatre soirées, une dans chaque station du Val d'Arly, pour échanger au plus près des réalités locales.

Commerçants, hébergeurs, restaurateurs, prestataires d'activités… venez échanger avec l'Office de tourisme sur vos besoins, vos attentes et vos idées pour la station. Les habitants et les usagers sont également les bienvenus pour enrichir cette réflexio

— 05 · AU FIL DES PROJETS

Crest-Voland

Des petits pas aux projets partagés

Au chemin des Croës, de nouveaux espaces pour grandir et se retrouver.

Au 72 chemin des Croës, une nouvelle page de la vie du village se prépare. Le bâtiment qui a accueilli une école privée et un cinéma verra bientôt son rez-de-chaussée prendre de nouvelles couleurs : celles des jeux des tout-petits et des projets de nos associations.

Cédé à la commune pour un euro symbolique par l'association pastorale de Crest-Voland, ce lieu fait aujourd'hui l'objet d'une réhabilitation pour accueillir les nouveaux locaux de la microcrèche « Les P'tits Malins » et un espace indépendant destiné aux associations.

Les P'tits Malins prennent leurs aises

Jouer, explorer, apprendre à vivre avec les autres, puis retrouver le calme pour une sieste : les journées des tout-petits ont besoin d'espaces adaptés à leurs découvertes et à leurs rythmes.

La microcrèche, actuellement installée près de la mairie, disposera de près de 190 m² intérieurs et d'une cour extérieure d'environ 73 m². Le programme prévoit deux salles consacrées aux activités et à la motricité, deux dortoirs, une salle de change, une cuisine-biberonnerie et les espaces nécessaires au travail de l'équipe.

Les nouveaux locaux sont prévus pour accueillir 14 enfants, avec une gestion assurée par le Centre intercommunal d'action sociale d'Arlysère. L'ouverture est envisagée en décembre 2026 ; les modalités pratiques d'accueil seront précisées avec le gestionnaire.

Pour les familles du Val d'Arly, ce projet répond à un besoin très concret : pouvoir compter sur un accueil régulier des jeunes enfants pour organiser le quotidien, travailler et construire sa vie ici, tout au long de l'année.



© Office de tourisme du Val d'Arly
Amandine Bibollet-Ruche

Une place pour les idées et ceux qui les font vivre

Dans le même bâtiment, avec un accès indépendant, les associations disposeront d'un ensemble d'environ 45 m², comprenant une salle de réunion et d'activités, une cuisine, des sanitaires et des rangements.

Préparer une fête, réunir les bénévoles, organiser une activité ou faire avancer un projet commun : ces moments demandent un endroit où poser ses affaires et prendre le temps d'échanger. Ce nouvel espace apportera un soutien concret aux personnes qui donnent de leur temps pour le village. Il sera mis à disposition à l'achèvement du projet, selon des modalités qui restent à préciser.

Un bâtiment qui continue à servir le village

Réhabiliter ce bâtiment, c'est prolonger son histoire en l'adaptant aux besoins d'aujourd'hui. Bientôt, on y viendra pour accompagner son enfant, retrouver son association ou préparer le prochain rendez-vous du village.

— 06 · LES RENDEZ-VOUS DU VILLAGE

Samedi 3 octobre dès 16 h — Grande Fête d'automne de Crevo & Co, place de la Mairie. Repas-spectacle dès 20 h, salle des fêtes, sur réservation.

Jusqu'au lundi 12 octobre — Concertation du village au Mont-Lachat : dépôt de vos contributions écrites en mairie.

Jeudi 15 octobre à 19 h — Atelier participatif avec l'OTI, salle polyvalente de Crest-Voland. Professionnels, habitants et usagers sont bienvenus.

Très beau mois d'octobre à toutes et à tous !